



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière du 23 Juin 2016**

**Intervention de Charles de GEVIGNEY**

**Rapport N°16.03.01 - CA 2015 / Rapport d'Activité : Développement Durable – Plan Solaire Photovoltaïque**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Le rapport d'activité qu'il nous est demandé d'approuver aujourd'hui contient un « focus développement durable » qui répertorie divers projets s'inscrivant dans la continuité de l'Agenda 21, dont l'objet est la diminution de nos émissions de gaz à effet de serre afin d'endiguer le réchauffement climatique.

Je voudrais parler ici plus particulièrement du « Plan Solaire Photovoltaïque » engagé lors de votre précédente mandature dans le cadre du **Schéma Régional Climat Air Energie** et qui consiste à équiper les toitures d'une vingtaine de lycées de la Région avec des panneaux photovoltaïques, pour un montant de 1,2 M€.

Si nous saluons cette démarche en faveur de l'indépendance énergétique de notre Région, nous souhaitons porter à la connaissance de cette assemblée plusieurs remarques concernant les choix d'approvisionnements validés par la Présidence.

L'article de la Nouvelle République, en date du 22 juin 2015, consacré à l'inauguration de la première centrale sur le Lycée hôtelier de Blois, nous apprend que les cellules photovoltaïques utilisées proviennent d'Asie. Il nous semble totalement aberrant qu'un tel projet, financé à 100% par la Région CVL, soit équipé avec du matériel étranger alors même que l'industrie française du photovoltaïque, pourtant pionnière, a tant souffert ces dernières années du dumping pratiqué par la Chine sur ce marché.

De plus, vous n'êtes pas sans savoir que l'impact CO2 des objets manufacturés en Chine est gigantesque. Le raffinement du silicium, nécessaire à la production de ces panneaux, est un processus très énergivore. Et **selon l'Agence Internationale de l'Energie**, l'électricité chinoise émet 800g de CO2/ kWh la ou l'électricité française n'en émet que 80g/kWh. **10 fois moins !** Le processus de fabrication chinois fait grimper la dette carbone à un niveau tel que, si l'on intègre le transport et le recyclage des panneaux en fin de vie, il est impossible pour le panneau photovoltaïque de rembourser cette dette pendant sa durée de production.



---

## Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Cette enveloppe de financement régional ne serait-elle pas plus utile économiquement, et efficace écologiquement, si elle servait à financer l'achat de panneaux fabriqués en France ?

La même question se pose pour les prêts accordés par la Région, dans le cadre du programme PREVEO, en soutien de la Banque Européenne d'Investissement. Idem des projets portés par les SEM dans lesquelles la Région détient une participation.

Les équipements financés grâce à de l'argent public se doivent d'être exemplaires, tant sur le plan économique qu'environnemental.

**A ce titre, nous demandons que des critères concernant l'origine géographique, et l'impact carbone réel, du matériel utilisé soient introduits dès lors que la Région apporte son concours financier à un projet d'énergies renouvelables.**

Je vous remercie.